

18 AVR. 2024

063-200087302-20240323-DC2024-01-04-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

ODYSSÉE Informatique - ICARE: 1.67A

Département : PUY-DE-DOME
 Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPTI
 Date d'Édition : 04/04/2024

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2023
 Page n° 1

N° SIRET : 20008730200036
 Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M
 Budget : BUDGET PRINCIPAL EAU

DELIBERATION
 DU COMITE SYNDICAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 24/03/2024 à 9 heures 30

Nombre de membres en exercice : 118
 Nombre de membres présents : 74
 Nombre de suffrages exprimés : 80
 VOTES : Contre =0 Pour =80 Abstentions =0
 Date de convocation : 14/03/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Luc Cailloux, Président, *cette personne o s'est retirée au moment du vote,* délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Luc Cailloux, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		3 202 826,19		1 764 752,23		4 967 578,42
Opérations de l'exercice	8 205 102,38	9 473 132,53	2 627 301,11	1 954 037,81	10 832 403,49	11 427 170,34
TOTAUX	8 205 102,38	12 675 958,72	2 627 301,11	3 718 790,04	10 832 403,49	16 394 748,76
Résultats de clôture		4 470 856,34		1 091 488,93		5 562 345,27
Restes à réaliser			1 145 037,00	659 900,00	1 145 037,00	659 900,00
TOTAUX CUMULES	8 205 102,38	12 675 958,72	3 772 338,11	4 378 690,04	11 977 440,49	17 054 648,76
RESULTATS DEFINITIFS		4 470 856,34		606 351,93		5 077 208,27

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrites sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Président,